

### **Objet**

Les présentes conditions générales de ventes permettent de définir les relations commerciales entre CORTES INGENIERIE et LE CLIENT, dans le cadre de prestations de formations professionnelles (déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84740382874 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes).

### **Acceptation et conditions**

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables en ligne sur notre site internet [www.cortes-annecy.com](http://www.cortes-annecy.com) ou sur demande par mail, téléphone ou courrier.

Par conséquent, toute commande de la part du CLIENT implique son entière acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente dont il reconnaît avoir pris connaissance préalablement en passant sa commande.

En acceptant nos conditions générales de ventes, LE CLIENT autorise CORTES INGENIERIE à le citer parmi ses références tout en respectant les éventuels accords de confidentialités établis entre LE CLIENT et CORTES INGENIERIE. Si LE CLIENT ne souhaite pas que son nom apparaisse en référence, il en fera la demande express auprès du gérant de CORTES INGENIERIE qui respectera son anonymat.

### **Nature des obligations**

CORTES INGENIERIE s'engage, dans le cadre de ses obligations de moyen, à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la mise en œuvre de ses prestations dans les règles de l'art et de la profession. La présente obligation, n'est, de convention expresse, que pure obligation de moyens.

LE CLIENT s'engage, quant à lui, à donner préalablement à toute commande, toutes les informations et documents utiles et nécessaires à la compréhension du besoin. LE CLIENT s'engage également à fournir toutes les données indispensables à la bonne mise en œuvre des prestations de CORTES INGENIERIE.

### **Obligations de confidentialité**

CORTES INGENIERIE considèrera comme strictement confidentiel, et s'interdit de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont il pourra avoir connaissance à l'occasion de la prestation. Pour l'application de la présente clause, CORTES INGENIERIE répond de l'ensemble de ses salariés. Néanmoins, CORTES INGENIERIE, ne saurait être tenu pour responsable d'aucune divulgation si les éléments divulgués étaient dans le domaine public à la date de la divulgation, ou s'il en avait connaissance, ou les obtenait de tiers par des moyens légitimes.

Toutefois, CORTES INGENIERIE pourra faire appel à un partenaire pour l'exécution de certaines prestations demandant des compétences ou des moyens (logiciels, normes, ...) que la société ne possède pas.

### **Réserve de propriété et propriété intellectuelle**

CORTES INGENIERIE est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par CORTES INGENIERIE pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de CORTES INGENIERIE. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du CLIENT sans accord exprès de CORTES INGENIERIE.

Il est rappelé que selon le Code Français de la propriété intellectuelle (Art. L. 122-4), toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit est illicite et punie selon les lois relatives au délit de contrefaçon. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.



## Tarifs et conditions de règlement

Sauf convention contraire définies par un accord spécifique entre le CLIENT et CORTES INGENIERIE (contrat cadre ou devis spécifique), les conditions de règlement sont les suivantes :

Nature	Tarifs HT	Commentaires
Réunion technique	400 €/séance	Une séance correspond à ½ journée
Journée d'animation de formation en intra-entreprise ou accompagnement	Sur devis	Une remise de 200€ est accordée pour les formations à distance (classe virtuelle)
Journée de préparation de formations spécifiques	550 €/jour	
Inscription aux formations inter-entreprises	Se référer au catalogue des formations	Des remises sont accordées pour des inscriptions multiples des formations à distance (voir tarifs sur le catalogue)

Conditions de règlement :

- Les factures sont payables à 30 jours nets date de facture sauf stipulation spéciale figurant sur les devis ou les factures.
- Aucun escompte en cas de paiement anticipé.
- Taux des pénalités en cas de retard de paiement est de 20,00% par an.
- Indemnité forfaitaire légale pour frais de recouvrement : 40,00 €

## Annulation de commande

En cas d'annulation ou de report moins de dix jours ouvrables avant le début de la formation, 50% du prix de la formation seront exigés à titre d'indemnité forfaitaire, y compris lors du financement prévu initialement par un organisme de gestion de fonds de formation, sans que cette somme puisse être assimilée à une dépense déductible de la participation de l'employeur à la formation professionnelle. Toute annulation faite le jour même du début du stage, toute absence injustifiée ainsi que tout stage commencé entraînent une facturation de la totalité du montant du stage. Un changement de participant peut néanmoins être accepté sans condition.

Annulation d'une session de formation pour insuffisance du nombre de participants : Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, CORTES INGENIERIE se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard 5 jours ouvrables avant la date prévue et ce, sans indemnités.

## Droit applicable – Attribution de compétence

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et CORTES INGENIERIE à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du tribunal de commerce d'Annecy.

